

lement ; c'est qu'au lieu de répondre à la these : *Quòd etiam in sacramento Pœnitentiæ requiratur amor Dei super omnia*, au lieu de répondre, dis-je, à une these très-catholi-

* 15 Mars, que qui anéantissoit vos graves censures *,
p. 430, vous vous êtes contenté, comme à la p. 64,
431.

de lâcher quelques lardons contre les *professeurs de Louvain*, & de vous moquer (*ibid.*) du nom d'*illustre* que j'avois donné à Steyaert ; touchant le mérite & le savoir duquel vous pouvez aller vous informer dans cette Ecole célèbre, où vous auriez tant d'autres choses à apprendre. . . . Est-ce ainsi qu'on agit, quand on aime & qu'on cherche la vérité ?

P. 45. Vous distinguez l'état des pécheurs & des justes relativement à la charité, c'est-à-dire, à la pratique du premier commandement. Vous la trouvez facile pour les justes, pour les pécheurs si difficile que leur salut *dépend* de la confession à faire aux hérétiques (car c'est la these qu'il ne faut pas perdre de vue). Facile pour les justes, sans doute ; ils en ont le don & l'habitude ; c'est trop peu dire que de la dire *facile* ; c'est le fruit naturel d'un fond qu'ils possèdent. Mais pour les pécheurs même, elle ne va pas à ce degré de difficulté-là. Ce n'est pas aux justes seuls qu'il est dit *Diliges Dominum*, c'est à tous, aux pécheurs sur-tout (les autres le faisant déjà). Or tout précepte doit être possible, même aux pécheurs, dès que par la grace de Dieu ils en desirer l'exécution & se disposent sincèrement à l'accomplir.

Vous dites que la charité est *difficile* &